



LISTE DE CONTRÔLE DES DOCUMENTS ÉTUDIANTS QUI DEMANDENT UN PERMIS DE TRAVAIL (DEMANDEURS AU CANADA)

Cette liste de contrôle des documents fait partie des formulaires que vous devez joindre à votre demande. Consultez le guide d'instructions (IMM 5580) pour savoir si vous devez fournir certains ou l'ensemble des formulaires et documents indiqués dans la présente liste de contrôle. Votre demande pourrait être refusée ou vous être renvoyée s'il manque des documents requis. **N'envoyez pas les documents originaux, sauf s'ils vous sont demandés. Les documents originaux ne vous seront pas retournés.**

Tous les documents rédigés dans une langue autre que le français ou l'anglais doivent être traduits. Veuillez fournir une photocopie du document et la traduction en français ou en anglais.

Rassemblez vos documents dans l'ordre indiqué dans la liste de contrôle et cochez chaque élément.

J'ai joint les documents suivants :

TOUS LES ÉTUDIANTS QUI DEMANDENT UN PERMIS DE TRAVAIL DOIVENT INCLURE LES ÉLÉMENTS SUIVANTS

LISTE DES FORMULAIRES : Vous devez remplir, signer et dater les formulaires qui suivent

- Formulaire *Demande pour modifier les conditions de séjour, proroger le séjour ou demeurer au Canada comme travailleur* (IMM 5710)
Remarque : Si ce formulaire a été rempli à l'ordinateur, vous devez le valider pour générer une page de codes à barres. Veuillez imprimer et placer la page de codes à barres (page 5 de 5) sur le dessus de votre demande (ou sur le dessus de chaque demande individuelle si vous présentez une demande de groupe)
- Formulaire *Recours aux services d'un représentant* (IMM 5476)
Remarque : Veuillez remplir ce formulaire **seulement si** vous avez recours aux services d'un représentant autorisé, ou si vous souhaitez nommer un représentant ou retirer l'autorisation accordée à un représentant.
- Formulaire *Autorisation de communiquer des renseignements personnels à une personne désignée* (IMM 5475)
Remarque : Veuillez remplir ce formulaire **seulement si** vous autorisez Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) et l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) à communiquer de l'information sur votre dossier à une personne autre que vous.

LISTE DES DOCUMENTS

- PHOTOCOPIES des pages du passeport** indiquant clairement le numéro du passeport, les dates de délivrance et d'expiration, le nom et la date de naissance, le sceau apposé par les autorités canadiennes lors de votre dernière entrée au Canada et toutes les autres pages marquées
- PHOTOCOPIES de vos titres de voyages ou de vos pièces d'identité (certificats de citoyenneté, certificats de naissance, certificats d'inscription au registre des étrangers) si vous n'avez pas utilisé un passeport pour entrer au Canada
- Une PHOTOCOPIE de votre document d'immigration actuel (si vous en avez un)

Remarque : En plus des documents susmentionnés, vous devez fournir tout autre renseignement exigé pour le service que vous demandez.

POUR LES DEMANDEURS D'UN PERMIS DE TRAVAIL POSTDIPLÔME

Document qui indique que vous avez satisfait à toutes les exigences de votre programme d'études, notamment :

- un relevé de notes final; et
- une lettre de l'établissement d'enseignement et/ou une preuve de diplomation

Remarque : Si vous avez suivi plus d'un programme, veuillez télécharger le relevé de notes et la lettre de l'établissement de votre choix dans les champs appropriés. Les autres relevés de notes/lettres de fin d'études doivent être soumis dans le champ des documents supplémentaires.

- Une preuve de paiement

Remarque : Lorsque vous présentez une demande au titre du Programme de permis de travail postdiplôme, vous devez payer les frais de 100 \$CAN pour l'obtention d'un permis de travail ouvert en plus des frais de traitement de permis de travail de 155 \$CAN

LES DEMANDEURS DE PERMIS DE TRAVAIL EN VERTU DU PROGRAMME DE STAGE (COOP)

- L'**original** de la lettre de l'établissement d'enseignement, qui indique que l'emploi souhaité fait partie intégrante de votre programme d'études